



# BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2026

## SAINT-MARD VIVRE ENSEMBLE

### ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

Alors que s'achève une fin d'année riche en événements et en actions pour notre commune, je suis heureuse de vous présenter ce nouveau bulletin trimestriel. **Il reflète le dynamisme de notre vie locale, l'engagement des élus, des associations et de chaque habitant**, soucieux de faire vivre et rayonner Saint-Mard.

Les dernières pages de l'année ont été consacrées, notamment, au travail du conseil municipal. Les délibérations adoptées concernent **la gestion courante de la commune, le suivi des projets en cours et l'organisation des services municipaux**, dans le cadre des compétences communales.

La fin d'année a également été rythmée par plusieurs fêtes et cérémonies qui ont permis aux habitants de se retrouver lors de moments conviviaux et fédérateurs. Ces rendez-vous, désormais ancrés dans la vie locale, contribuent au maintien du lien social et à l'animation de notre commune.

Ce bulletin met aussi en lumière **l'activité des associations communales**. Par leurs actions culturelles, sportives, solidaires ou festives, elles contribuent activement à l'animation du village et à la diversité des initiatives proposées aux habitants. **Leur engagement bénévole demeure un élément essentiel de la vie locale**. Ce bulletin leur consacre un espace afin de valoriser leur engagement et d'informer les habitants de leurs initiatives.

Un point est également proposé sur certaines actions portées par la Communauté de communes. **Ces dispositifs et projets intercommunaux concernent directement le territoire** et viennent compléter les services existants au bénéfice des habitants.

Le début de l'année 2026 a été marqué par un événement météorologique notable : les 6 et 7 janvier, **notre commune s'est parée d'un manteau blanc spectaculaire**. La neige, rare et éphémère en Charente-Maritime, a offert à Saint-Mard des paysages empreints de poésie et suscité de beaux moments de partage entre petits et grands. Un souvenir hivernal que nous garderons longtemps en mémoire.

Ce bulletin est enfin l'occasion de vous inviter à **la cérémonie des vœux de la commune**, qui se tiendra **le 23 janvier prochain**, ainsi que de vous présenter l'agenda des trois mois à venir, regroupant les principaux rendez-vous communaux et associatifs.

Cette édition revêt un caractère particulier puisqu'elle constitue **le dernier bulletin trimestriel réalisé sous le mandat municipal actuel**. Je tiens, à cette occasion, à remercier l'ensemble des élus, agents communaux, bénévoles associatifs et habitants pour leur implication et leur participation à la vie de Saint-Mard au fil des années.

En vous souhaitant une excellente lecture et une année 2026 remplie de joie, de santé et de réussites partagées.

Bien à vous,  
Barbara GAUTIER  
Maire de Saint-Mard

Puybardon

N° 37

Boisseuil La Jarriette

Boutrit Maizeron

La Laigne Charentenay

Le Bourg

L'Abbaye

## État civil du 01/10 au 31/12

### 1 Naissance



### 1 Mariage



### 1 PACS



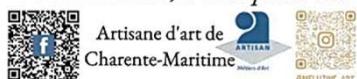
### 3 Décès



## Nouveau à Saint-Mard



L'art en fusion, le verre en émotion.  
Où l'artisan crée, le verre prend vie.



Adeline Pramil



## Les inscriptions à l'école maternelle de Boisseuil 2026-2027

( enfants nés en 2023 )  
auront lieu **du lundi 12 janvier au vendredi 27 février 2026.**

**Merci de prendre rendez-vous par mail uniquement**

[em-st-mard@ac-poitiers.fr](mailto:em-st-mard@ac-poitiers.fr)

Par la suite, un rendez-vous vous sera donné pour lequel il faudra vous munir :

- du certificat d'inscription (qui est à retirer à la mairie de votre commune de résidence)
- du livret de famille
- du carnet de santé (vaccins à jour)
- copie de jugement en cas de divorce (droit de garde...)



## Tarif Salle des Fêtes

Le Conseil municipal a adopté lors de la réunion du 15 décembre dernier les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026.  
En effet, ceux-ci n'avaient pas été révisés depuis janvier 2023.

Particuliers	Commune	Hors Commune
<b>Location week-end du vendredi 12h30 au lundi 9h, accès office traiteur et chauffage compris</b>	300,00 €	450,00 €
<b>Location ½ journée de 8h à 12h ou de 14h à 18h (sauf vendredi, samedi et dimanche), chauffage compris</b>	100,00 €	120,00 €
<b>Accès office traiteur</b>	50,00 €	50,00 €
<b>Location journée de 8h à 18h (sauf vendredi, samedi et dimanche), chauffage compris</b>	150,00 €	200,00 €
<b>Accès office traiteur</b>	50,00 €	50,00 €



## OCTOBRE

### P procédure de reprise de concessions du cimetière communal

Une commune peut reprendre des concessions perpétuelles en mauvais état et en état d'abandon selon la procédure prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales aux articles L 2223-17 et R 2223-12 à R 2223-17, pour la partie réglementaire, aux articles R. 2223-12 et R 2223-23 du Code général des collectivités territoriales.

Une délibération a été prise le 3 juin 2024 autorisant Madame le Maire à lancer la procédure de reprise des concessions.

Le délai d'attente pour une reprise étant désormais d'1 an, 4 concessions arrivent en fin d'engagement de cette procédure : N° 274 (pleine terre 1 place - 2 personnes possibles), N° 279 (1 place pleine terre), N°280 (1 place pleine terre) et N° 283 (2 places en pleine terre).

L'aspect d'abandon total a été reconnu pour ces dernières conformément aux dispositions susvisées.

La publicité, conformément à ces mêmes dispositions, a été légalement effectuée.

Un nouveau procès-verbal a été rédigé le 19 août 2025 et les conditions requises en pareil cas, prévues par les lois et règlements, ont été rigoureusement respectées.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- que les concessions en état d'abandon N° 274 (pleine terre 1 place - 2 personnes possibles), N° 279 (1 place pleine terre), N°280 (1 place pleine terre) et N° 283 (2 places en pleine terre) sont reprises par la commune ;
- qu'un arrêté municipal prononcera leur reprise,
- que les terrains ainsi libérés seront mis en service pour de nouvelles concessions.

### R eprise des concessions du cimetière communal : choix du devis

Suite à la fin des procédures de reprise des concessions perpétuelles dont les ayants droits ne se sont pas manifestés ou qu'ils sont inconnus (n° 274 – pleine terre 1 place - 2 personnes possibles, n° 279 – 1 place pleine terre, n°280 – 1 place pleine terre et n° 283 – 2 places en pleine terre), des travaux de remise en état sont nécessaires :

Présentation des devis :

- AUNIS FUNERAIRE – 17700 Surgères : montant total 4 emplacements 4 541,67 € HT soit **5 450,00€ TTC**
- POMPES FUNEBRES COLIN – 17400 Saint-Jean-d'Angély : montant total pour les 4 emplacements 1 755,00 € HT soit **2 106,00 € TTC**
- POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE GRANDON – 17430 Bords : montant total pour 4 emplacements 2 708,33 € HT soit **3 250,00 € TTC**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide d'accepter les devis de la Société POMPES FUNEBRES COLIN – 17400 Saint-Jean-D'Angély pour un montant total de 1 755,00 € HT soit 2 106,00 € TTC concernant les travaux des concessions en reprise par la Commune.

## OCTOBRE - suite

---

### CDG 17 : adhésion à la convention de participation pour la Protection Sociale Complémentaire (PCS) - Risque Santé

Le Conseil Municipal, par la délibération en date du 24 février 2025, avait donné mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime (CDG 17) pour lancer une procédure de publicité et de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation, à adhésion facultative, en matière de protection sociale complémentaire pour le risque santé.

Après analyse des offres, le Conseil d'Administration du CDG 17 a décidé, lors de sa séance du 08 juillet 2025 au regard des critères d'attribution fixés par le dossier de consultations de retenir l'offre proposée par MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT) - RELYENS.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide :

- d'accepter l'adhésion à la convention de participation et à son contrat collectif d'assurance souscrit par le CDG 17 auprès du groupement MNT/RELYENS, pour le risque santé, à effet du 1er janvier 2026,
- d'accorder exclusivement une participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité ayant adhéré au contrat attaché à ladite convention de participation portant sur le risque santé,
- de fixer le niveau de participation mensuelle brute, dans la limite de la cotisation versée par l'agent, comme suit : 20,00 € brut (vingt euros) par agent et par mois (montant en euros : minimum de 15 euros).

## NOVEMBRE

---

### INFOCOM EDITION Contrat de mise à disposition gratuite « Point-Information » : autorisation de signature du Maire

La mairie a été sollicitée par la société INFOCOM EDITION, qui met à disposition gratuitement des collectivités du mobilier urbain de type sucette double face. L'une affichant le plan de ville et l'autre avec un affichage libre.

Par le présent contrat INFOCOM EDITION met le mobilier urbain à disposition de la collectivité, pendant la durée du présent contrat, soit six ans, 1 point d'information « Place de l'avenir à Boisseuil » et sous réserve « Le Bourg rue du 6 septembre 1944 ».

INFOCOM EDITION prend à sa charge tous les frais de fabrication (conception, cartographie, maquette, bon à titrer ...) et de la livraison de ce (ces) POINT(S)-INFORMATION sans aucune participation de la collectivité.

Ces explications entendues et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 2 voix POUR, 4 voix CONTRE, 5 ABSTENTIONS décide de ne pas accepter le contrat de mise à disposition gratuite « Point-Information » pour une durée de six ans et de ne pas autoriser Madame le Maire à signer ledit contrat.

## NOVEMBRE - suite

### Transport scolaire

Année scolaire 2025-2028 : signature de la convention de participation financière de la région Nouvelle-Aquitaine à la mise en place d'accompagnateurs dans les transports scolaires pour les élèves de maternelle.

Le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine a par délibération du 18 novembre 2024, adopté une convention ayant pour objet de préciser les modalités d'attribution et de versement de la subvention régionale pour la mise en place d'accompagnateurs dans les transports scolaires pour les élèves scolarisés en maternelle.

La sécurité constitue un enjeu majeur de la politique des transports scolaires de la Région Nouvelle-Aquitaine qui souhaite que, compte tenu de leur âge, les élèves des classes maternelles soient pris en charge dans les circuits scolaires avec la présence d'un ou plusieurs accompagnateurs, en fonction de la particularité du service.

À cet effet, la région Nouvelle-Aquitaine accompagne financièrement cette obligation en subventionnant les collectivités locales pour un montant forfaitaire de 3 000 € par an et par accompagnateur pour les services circulant 4 jours par semaine.

Un même salarié ou un même circuit ne pourra pas faire l'objet de plusieurs subventions.

Afin que la participation financière soit instruite par les services du Conseil Régional, Madame le Maire précise que le Conseil municipal doit l'autoriser à signer la convention de participation financière à la mise en place d'accompagnateurs dans les transports scolaires pour les élèves scolarisés en maternelle.

Ces éléments entendus et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité 11 voix POUR d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de participation financière de la région Nouvelle-Aquitaine à la mise en place d'accompagnateurs dans les transports scolaires pour les élèves scolarisés en maternelle pour l'année scolaire 2025-2028.

### Mise à disposition gratuite des salles communales lors de la période pré-électorale et électorale

Madame le Maire demande à Monsieur MARCHAND Sébastien et Monsieur APIOU-GOUSSAÜ Pascal de quitter la salle, intéressés à l'affaire.

Les élections imposent la mise en place d'un dispositif garantissant le respect du cadre législatif et l'équité entre les candidats.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à accueillir les réunions publiques préparatoires aux élections et de définir les modalités de mise à disposition des salles communales.

Pour faire bénéficier ces candidats de la gratuité des salles communales, il est nécessaire de signer une convention de mise à disposition entre la commune et les candidats pendant la période pré-électorale et électorale.

Ces explications entendues et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité 9 voix POUR accepte de mettre à disposition gratuitement les salles communales pour les candidats pendant la période pré-électorale et électorale.

## DECEMBRE

---

### Location de la salle des fêtes : changement des conditions tarifaires au 1er janvier 2026

Cf. explications et tarifs page 3 de ce bulletin.

### Demande de subvention exceptionnelle de l'école élémentaire de Saint-Mard pour son projet cirque

Madame FELICES Nathalie, directrice de l'école primaire de Saint-Mard, a adressé une demande de subvention exceptionnelle correspondant à un projet de « cirque » pour l'ensemble du RPI.

Il est prévu que les enfants se rendent à une représentation d'Arlette GRUSS le 30 janvier 2026 à La Rochelle. La société Abac'art propose d'intervenir sur 4 jours, à raison d'une séance par jour et par école dans un lieu commun qui sera dans le pré derrière l'école primaire.

Madame le Maire propose d'allouer la somme de 500 € pour les 2 écoles soit un montant total de 1 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix POUR, décide d'attribuer la subvention.

### Logement communal situé rue des Tilleuls : travaux de remise aux normes du tableau électrique : choix du devis

Des travaux de remise aux normes du tableau électrique sont nécessaires sur le logement communal situé 120 rue des Tilleuls.

Madame le Maire présente les différents devis :

- LUC-ELEC - 17 700 Saint-Georges du Bois : 1 575.00 € HT soit 1 732.50 € TTC
- SARL PROELEC - 17 700 Saint-Mard : 1 085.00 € HT soit 1 193.50 € TTC
- CGELEC - 17 330 Doeuil sur le Mignon : 1 395.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix POUR, décide d'accepter le devis de la Société SARL PROELEC - 17 700 Saint-Mard pour un montant de 1 085.00 € HT soit 1 193.50 € TTC concernant les travaux de mise aux normes électriques du logement situé 120, rue des Tilleuls.

### Devis pour l'installation d'une climatisation dans la salle des fêtes

Il est devenu nécessaire d'installer une climatisation réversible dans la salle des fêtes pour changer le mode de chauffage.

Les devis reçus par différentes entreprises sont examinés :

- AZL - 17 220 Croix Chapeau pour un montant de 13 834.00 € HT soit 16 600.80 € TTC.
- DOMOLOGIQUE - 17 140 Lagord pour un montant de 15 132.00 € HT soit 18 158.40 € TTC

Madame le Maire précise qu'une déclaration préalable de travaux pour la pose de plusieurs unités extérieures devra être déposée au service de l'urbanisme de la Communauté de Communes Aunis Sud chargé de l'instruction des dossiers.

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 7 voix POUR et 3 ABSTENTIONS de retenir le devis de la société AZL -17 220 Croix Chapeau pour un montant de 13 834.00 € HT soit 16 600.80 € TTC.

## DECEMBRE - suite

### Participation de la commune de Saint-Mard aux frais de fonctionnement de l'école élémentaire de Breuil-la-Réorte pour l'année 2024

Selon la convention du 27 novembre 2018 concernant la participation aux frais de fonctionnement entre les écoles du RPI Breuil-la-Réorte / Saint-Mard, la commune de Breuil la Réorte a présenté sa demande de participation pour l'année 2024 au prorata du nombre d'élèves :

899.13 € x 29 enfants scolarisés en primaire, soit un total de 26 074.77 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, 10 voix POUR, décide de verser la participation aux frais de fonctionnement de l'école de La Crignolée pour un montant de 26 074.77 € à la commune de Breuil-la-Réorte.

### Répartition intercommunale des frais de fonctionnement scolaires (année scolaire 2024-2025) - Demande de participation à la commune de Breuil-la-Réorte

Exposé du détail des dépenses et des recettes constatées au compte administratif 2024.

#### *- Ecole maternelle de Boisseuil :*

- Dépenses réalisées au 31 décembre 2024 : 85 674.82 €
- Recettes réalisées au 31 décembre 2024 : 115.38 €
- Effectifs au 31 décembre 2024 : 40 élèves.

Soit un coût par élève de 85 559.44 € / 40 élèves = 2 138.98 €.

Ainsi pour la commune de Breuil-la-Réorte, la participation financière s'élève à 2 138.98 € par élève, soit au total : 2 138.98 € x 9 élèves = 19 250.82 €.

#### *- Ecole primaire de Saint-Mard :*

- Dépenses réalisées au 31 décembre 2024 : 26 763.82 €
- Recettes réalisées au 31 décembre 2024 : 10.46 €
- Effectifs au 31 décembre 2024 : 48 élèves

Soit un coût par élève de 26 753.36 € / 48 élèves = 557.36 €.

Ainsi pour la commune de Breuil-la-Réorte, le montant de la participation est de 557.36 € par élève, soit au total : 557.36 € x 9 = 5 016.24 €.

Ces explications entendues et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix POUR, décide :

- de fixer à 2 138.98 € la participation par élève pour l'école maternelle de Boisseuil soit un total de 19 250.82 € pour 9 élèves,
- de fixer à 557.36 € la participation par élève pour l'école primaire de Saint-Mard soit un total de 5 016.24 € pour 9 élèves,
- de demander une participation à la commune de Breuil-la-Réorte pour 18 élèves d'un montant de 24 267.06 €.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Elections municipales 2026

Les élections municipales et communautaires se tiendront les **15 et 22 mars 2026**, selon le décret n° 2025-848 du 27 août 2025.

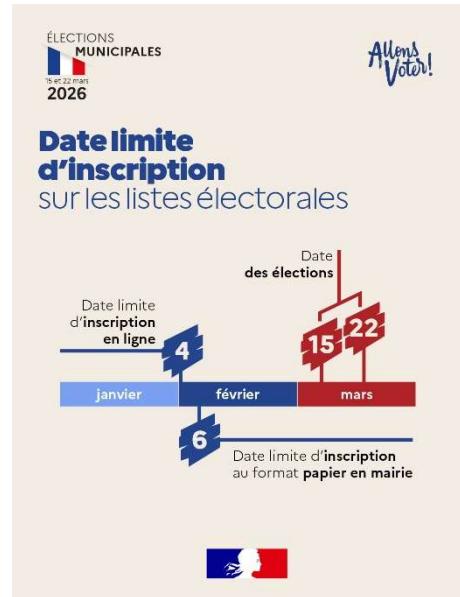
Il est indispensable de s'inscrire sur les listes électoralles avant la date butoir (4 février en ligne et 6 février en mairie) pour pouvoir voter.

### Qui peut voter aux élections municipales ?

Pour voter aux élections municipales de 2026, il faut remplir plusieurs conditions :

- ✓ **le droit de vote** est reconnu aux citoyens français ainsi qu'aux ressortissants de l'Union européenne résidant en France ;
- ✓ **il faut avoir 18 ans ou plus** ;
- ✓ la participation est réservée aux citoyens inscrits sur la liste électoralle de la commune où ils souhaitent voter ;
- ✓ **les électeurs doivent jouir de leurs droits civils et politiques.**

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent établir une procuration en faveur d'un autre électeur.



### Vous serez absent les 15 et 22 mars 2026 ?

Pensez à la procuration !

Récupérez le numéro d'électeur et la date de naissance de votre mandataire et effectuez votre procuration en ligne.

#### Deux cas de figures :

- ✓ Vous avez certifié votre identité numérique avec France Identité ?  
Pas besoin de se déplacer, faites vos démarches 100 % en ligne.
- ✓ Vous n'avez pas certifié votre identité numérique ?  
Déplacez vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration.

#### Ma procuration 100 % dématérialisée **avec France Identité**

⚠ Assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée : elle nécessite l'application France Identité + la CNI nouveau format + un déplacement en mairie.

- 1 Récupérez auprès de votre mandataire : son numéro d'électeur et sa date de naissance ou toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.
- 2 Effectuez votre demande de procuration en ligne en vous identifiant avec France Connect sur [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)
- 3 Authentifiez-vous avec votre identité numérique certifiée. Cette démarche est accessible uniquement pour les utilisateurs disposant d'une identité numérique certifiée sur France Identité.
- 4 Vous recevez un courriel de « Maprocuration » dès l'enregistrement par votre commune ou votre consulat de vote.

*Allez Voter!*

# FESTIVITES ET CEREMONIES

## Inauguration de la centrale photovoltaïque - WPD France



Le 3 novembre, WPD a inauguré son parc photovoltaïque construit sur la commune. Cf. article page 19.



## 11 Novembre 2025



CE 11 NOVEMBRE  
N'EST PAS QU'UN JOUR FÉRIÉ.  
C'EST UN JOUR POUR NE PAS OUBLIER  
QUE DES HOMMES, DES FEMMES  
ET DES ENFANTS SONT MORTS  
POUR QUE NOUS SOYONS LIBRES...



La cérémonie commémorative du 11 novembre s'est déroulée au monument aux morts et a été l'occasion de la lecture du message de Madame Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants.

Nous remercions les pompiers, les gendarmes de leur présence, les élus d'hier et d'aujourd'hui, les anciens combattants et la population venue nombreuse.

## FESTIVITES ET CEREMONIES

### Repas des Aînés - 9 novembre



Un délicieux repas préparé avec passion par Carl et Virginie de « *La Cour des Saveurs* », une animation musicale conviviale assurée par le groupe « *E' MJ* » et un service attentionné offert par les conseillers municipaux : autant de belles attentions qui ont fait de cet après-midi un moment de partage et de réussite, apprécié de tous.



M. Morineau, le doyen de l'assemblée a été honoré et un joli colis préparé par l'épicerie « *Loc'aux Saveurs* » lui a été offert par la municipalité.



### Marché de Noël - 30 novembre

Une vingtaine d'exposants a participé à la 8<sup>ème</sup> édition du marché de Noël.

L'association « **Kaelan EMCP** » tenait la buvette et le déjeuner a été proposé pour la première fois par le food-truck de la commune « **Chez Polo** ».



## FESTIVITES ET CEREMONIES

### Troc Livres - 30 novembre

Le dimanche 30 novembre s'est déroulé le « Troc Livres » en partenariat avec le Foyer Rural de Saint Mard / Breuille la Réorte.

Cette animation, très appréciée du public, a rencontré un franc succès. Elle sera reconduite dans le courant de l'année.

Merci au Foyer Rural et à l'ensemble des participants pour leur implication.

Marie-Paule BOULVAIS



## NOS ASSOCIATIONS

### Et pour Quelques Meeples de Plus

Notre association « *Et pour Quelques Meeples de Plus* » change de créneau !!

Retrouvez-nous désormais un dimanche après midi par mois à la salle de ainé.es près de l'église à partir du 25 janvier 2026 dès 14h !

Au programme : jeux de sociétés contemporains de toutes sortes, en individuel ou en coop', à deux ou en grand groupe, grosses ou petites boîtes, pour les plus grands mais aussi pour les plus jeunes (accompagnés) !

Les dates ensuite :

- ❖ 15 février
- ❖ 15 mars
- ❖ 19 avril
- ❖ 17 mai
- ❖ 21 juin !

A bientôt !

Pour nous joindre :  
[quelquesmeeples.deplus@gmail.com](mailto:quelquesmeeples.deplus@gmail.com)

Ou bien sur Facebook et Discord





## NOS ASSOCIATIONS

### FOYER RURAL St-Mard – Breuil-la-Réorte *Siège Social : Mairie 17700 Saint-Mard*

- **Fête d'Halloween** le 31 octobre 2025 à la salle municipale de Breuil-la-Réorte en collaboration avec la Mairie de Breuil-la-Réorte et du comité des fêtes « la Gaité Aunisienne ». Cette soirée a réuni 40 enfants dont 12 ont participé au concours de citrouilles. 3 prix décernés par un jury, dont le prix de l'originalité offert par la Municipalité de Breuil-la-Réorte ont récompensé les artistes des citrouilles travaillées et décorées. Tous les enfants ont reçu des bonbons. Maquillage, coloriage, contes ont précédé le joyeux défilé aux lampions dans les rues du village. Une excellente soupe aux sorcières préparée et offerte par la Gaité Aunisienne, les pizzas de Didier, le bal des vampires avec Sébastien ont terminé cette soirée dans une ambiance chaude, colorée, conviviale où enfants et parents ont pu aussi apprécier la décoration inquiétante d'Halloween. Une belle soirée réussie. Un grand merci à tous les bénévoles.

#### - **Marché de Noël de Saint-Mard :**

Le Foyer Rural y a participé le dimanche 30 novembre, salle municipale  
Le même jour, un troc livres a eu lieu au local du Foyer

#### - **Noël de Breuil-la-Réorte :**

Le Foyer Rural a tenu un stand pour cet événement de décembre.

#### - **Atelier Floral**

Sur le thème de Noël, l'atelier s'est tenu le 17 décembre

### Les activités régulières

- **lundi** : Atelier CIRQUE pour les 6 – 11 ans une fois par mois à Breuil-la-Réorte. Cet atelier correspond aussi au projet pédagogique des écoles du RPI

- **mardi** : - GYM DOUCE de 15 h 30 à 16 h 30 (salle de St-Mard)

- YOGA 2 cours de 16 h 50 à 17 h 50 et de 18 h à 19 h (salle de St-Mard)

- **mercredi** : - AMIGURUMI tous les 15 jours de 14 h 16 h (salle du FR)

- **jeudi** : - PILATES 2 cours de 17 h 30 à 18 h 30 et de 18 h 30 à 19 h 30 (salle de St-Mard)

- INFORMATIQUE de 15 h à 16 h 30 (salle du FR)

2 séances par mois animées par Renée (Fédération départementale des FR)

- **peinture** : Cette activité a été relancée avec Sylviane salle du FR, un samedi par mois, de 10 à 18 h.

- **atelier floral** : de 15 h à 17 h 30 et de 18 h 00 à 20 h – thème printemps le 18 mars 2026

### **Les prochaines manifestations ponctuelles**

- **Puces des couturières** : le 1<sup>er</sup> mars 2026 à Breuil-la-Réorte

- **Vide ta chambre** : le 29 mars 2026 à Saint-Mard

- **Troc plants** : le 26 avril 2026 à Breuil-la-Réorte

- **Concours de belote** : prévu le 11 avril 2026

La Présidente et les membres du Foyer Rural espèrent que vous avez passé de bonnes fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.



L'association Kaelan EMCP (enfant malade, le courage à l'état pur) a mené différentes actions cette fin d'année passée dont 2 lotos qui ont fait carton plein sans mauvais jeux de mots !

C'est avec le sourire que Kaelan EMCP poursuit ses actions en 2026 en espérant que la solidarité, l'entraide et le partage soient toujours au rendez vous !

Suivez notre actualité sur la page Facebook de l'association !

Les points à retenir :

👉 La vente de jus de pomme a été au cœur de cette année est l'est encore ! Le stock est encore là pour vous ! N'hésitez pas à nous contacter et/ou à vous rendre dans un des points de ventes notamment sur Saint Mard à l'épicerie Loc'aux Saveurs (qui livre aussi !).

👉 Les gâteaux Bijoux et St Michel sont aussi vendus au profit de l'association régulièrement dans l'année pour ceci n'hésitez pas à suivre notre page Facebook également ou nous envoyer un mail pour demander un catalogue!

Vous y trouverez toutes les informations avec 1€ par boîte de bénéfice pour l'association de quoi se faire plaisir en faisant une bonne action !

👉 La récolte de dosettes Tassimo usagées ainsi que les cartouches d'encre d'imprimante jet d'encre toutes marques et les instruments d'écritures usagés aussi toujours d'actualité alors n'hésitez pas, un point de collecte de nos 3 récoltes est en place à la mairie ! Mais aussi à Intermarché Surgères et à Aunis Piscine et Spa à Surgères !

L'association a participé chaque année au marché de Noël à Saint-Mard, elle y a tenu également la buvette et a proposé une tombola qui a eu un franc succès ! Nous espérons réitérer l'expérience en 2026 aussi !

Nous avons également fait 2 autres marchés de Noël à St Hilaire la palud et à Beurlay !

L'assemblée générale a eu lieu en octobre à la salle des fêtes de Saint-Mard, elle a permis d'établir le prévisionnel des actions qui se tiendront en 2026 et de faire le point sur l'année 2025 où nous déplorons la perte de la seule subvention que nous avions , celle de notre commune ! Mais nous en sortons plein de motivation pour continuer à aider Kaelan et à proposer d'autant plus d'actions aux enfants du RPI via les écoles!

Pour rappel l'association Kaelan Enfant Malade le Courage à l'état Pur est née d'une suite d'événements difficiles vécus par une maman, Floriane (la présidente) et son fils Kaelan, né atteint du syndrome de Jacobsen, du syndrome Paris Troussseau et d'une anomalie du facteur Willebrand, ainsi que d'autres maladies diagnostiquées au cours de ces dernières années, l'association offre la possibilité à Kaelan de suivre une rééducation accrue non prise en charge par la sécurité sociale ainsi que de lui fournir le matériel adapté à son handicap afin de suivre une scolarité dans un milieu scolaire ordinaire et de par différentes actions d'être également acteur de la vie des écoles du RPI en proposant des ventes de gâteaux bijou ou st Michel au profit des coopératives scolaires du RPI de la Crignolée et de Saint-Mard.

Ses objectifs de l'association sont divers : Aider les enfants en situation de handicap à progresser, à s'intégrer et à faire connaître la notion de différence aux nouvelles générations, afin d'en faire des adultes plus sensibles et plus ouverts à la différence.

Aider des familles dans un quotidien très souvent difficile. Amener cette notion de différence par l'échange et le partage.

❤️ Vous pouvez aussi soutenir Kaelan Emcp en prenant une adhésion annuelle à 12€, symboliquement 1€ par mois. ❤️

250 rue des petites jarries - La Jarrette de Boisseuil à Saint-Mard.

Tél. 06 50 61 62 23. [kaelanemcp@gmail.com](mailto:kaelanemcp@gmail.com) Facebook : Kaelan, Enfant Malade le Courage à l'état Pur

# NOS ASSOCIATIONS

P - can



L'association de protection animale P-CAN a fêté ses 5 ans d'existence en 2025.

Nos actions bénévoles pour les chats de la rue ont été nombreuses depuis notre création.

Des centaines d'adoptions et de stérilisations de chats errants sur le secteur de SURGERES et des environs.

Étant la seule association locale existante, la tâche est immense pour notre petite association. Nous faisons de notre mieux pour aider les félin et nos valeureux bénévoles ne compte pas leur temps.

Pour ce qui concerne les stérilisations des chats errants, ce ne sont pas les associations mais les communes qui ont la responsabilité de la mise en place et du financement de campagnes de stérilisations pour éviter la prolifération et la misère animale.

Pour notre commune de Saint-Mard, nous avons fait bénévolement une campagne de stérilisation en 2023. Une autre campagne de stérilisations est en cours depuis fin de l'année 2025 dans la mesure des budgets définis par la commune et la fondation 30 millions d'amis. Nous remercions la commune pour ces initiatives et nous espérons qu'elles en appelleront d'autres...

Nous rappelons la réglementation et l'organisation de la campagne :

"L'association interviendra bénévolement pour la capture des chats errants non identifiés, sans propriétaire et sans détenteur sur le territoire de la commune. Les chats seront stérilisés, identifiés et remis sur leur territoire. Ils obtiendront ainsi le statut officiel de chat libre de la commune. Ils sont protégés par la loi selon les articles L214-3 du code rural.

Nous conseillons aux habitants qui voient régulièrement ou qui nourrissent des chats errants de la commune de nous le signaler.

Ce nourrissage, de préférence en dehors de la voie publique, peut être fait de façon à pouvoir les fixer à un endroit pour faciliter notre intervention en cas de besoin.

Il existe également sur la commune, un certain nombre de chats identifiés et stérilisés qui ont le statut de chat libre de la commune qui peuvent être nourris par les habitants, quel que soit l'endroit où il se trouvent. Nous gérons également des points de nourrissage avec l'accord de la commune et bien souvent sur des terrains privés. Un chat errant ou un chat libre bien nourri sera toujours en meilleur santé.

Rappel important : **l'identification d'un chat est obligatoire** et doit être effectuée avant l'âge de 7 mois.

Les chats de la commune qu'il soit libres, errants ou appartenant aux administrés subissent malheureusement encore beaucoup trop de maltraitance.

Chaque année des administrés se dirigent vers nous pour nous signaler des abus. Mutilations par piégeages, empoisonnements, tirs, vitesses excessives, disparitions, ... La perte d'un animal peut plonger une famille dans une grande tristesse.

La plupart de ces actions sont répréhensibles et sont soumises à l'article 521-1 du code pénal.

Il faut les dénoncer par écrit auprès de votre Maire qui fait office de police, nous mettre en copie et ne pas hésiter à déposer une plainte à la Gendarmerie. Le chat est une espèce domestique protégée. Nul n'est censé ignorer la loi !

Une association comme la nôtre est fragile, ce qui peut remettre en cause chaque année son existence. Bénévolat, trésorerie, etc...

Les frais sont nombreux et malgré notre action pour le bien commun, les aides ne sont pas au rendez-vous, ce qui limite considérablement nos actions.

Vous pouvez nous aider en faisant un don par les liens sur notre page Facebook, par courrier à la mairie ou en nous envoyant un mail. Vos dons sont déductibles fiscalement.

Pour pouvoir continuer notre combat pour les petits félin nous avons aussi besoin de bénévoles, venez nous rejoindre !!! « *Seuls nous pouvons faire si peu, ensemble nous pouvons faire beaucoup* ».

Nous souhaitons une belle et heureuse année à tous les habitants et à leurs animaux.

Félinement votre.

ASSOCIATION PROTECTION CHATS ANIMAUX NATURE

[p-can@outlook.fr](mailto:p-can@outlook.fr)

Facebook association P-CAN

06.38.18.30.35

Le SCT 16 brille au Championnat de France de canicross !

Le club a réalisé un week-end exceptionnel lors du Championnat de France de canicross, caniVTT et attelage, avec de nombreux podiums et de très belles performances dans toutes les catégories.

### CANICROSS

- Léo & Uppercut - 🥉 Médaille de bronze en Cadet
- Lana & Sakura - 🥇 Championnes de France Junior
- Simon & Napa - 5<sup>e</sup> place en Benjamin
- Léa & Gaïa - 🥉 Bronze Senior Femme
- Séverine & Roro - 🥈 4<sup>e</sup> place M50 Femme
- Nathan & Thunder - 🥈 Vice-champions de France Senior Homme
- Maxime & Trek - 🥇 Champions de France Senior Homme
- Étienne & Nita - 🥈 4<sup>e</sup> place Senior Homme
- Valéry & Marty - 🥉 Bronze M50 Homme

### CANIVTT

- Sarah & Titan - 🥉 Bronze Senior Femme
- Arnaud & Shelby - 🥉 Bronze Senior Homme
- Lionel & Zuzu - 5<sup>e</sup> place M50 Homme

### CANITROTT

- Anne-Laure & Uppercut - 🥇 Championnes de France M40 Femme

Ces résultats illustrent l'engagement, la régularité et la passion de nos athlètes et de leurs chiens, qui portent haut les couleurs du club et de notre commune.

13 engagés, 9 titres nationaux, 3 champions de France, 1 vice champion de France et 5 troisième place

« Manche de coupe du monde en Alsace !

Etienne et Nita ont une nouvelle fois brillé en s'imposant avec autorité après une course parfaitement maîtrisée.

Juste derrière, Kevin et Saïko signent une superbe 2<sup>e</sup> place, confirmant le niveau exceptionnel de l'équipe et la belle dynamique du moment. »



## BONNE ANNEE AVEC LE STADE BOISSEUILLAIS !!!



L'année 2025 vient de s'achever, marquant ainsi la mi-saison pour nos équipes. Cette fin d'année a été marquée par de nombreux reports de matchs dus aux conditions climatiques qui auraient dégradé les terrains.

Côté résultats sportifs, même si cette 1<sup>ère</sup> partie de saison a été difficile pour plusieurs de nos équipes, il reste 4 mois de compétition pour finir du mieux possible et continuer de progresser dans la bonne humeur.

Il faut saluer l'engagement et le dévouement de nos entraîneurs qui sont présents afin d'encadrer tous nos joueurs.

Remerciements également aux arbitres, dirigeants et parents présents sur et en dehors des terrains.

Concernant les animations, cette fin d'année fût l'objet de 3 évènements :

- Samedi 1<sup>er</sup> novembre : concours de palets  
44 équipes se sont retrouvées à la salle des fêtes de Marsais pour en découdre dans une ambiance détendue et conviviale. Une très belle réussite pour notre 1<sup>er</sup> concours en salle.
- Samedi 6 décembre : Arbre de Noël pour nos jeunes licenciés et soirée sponsors  
Un beau moment de rencontre au cours duquel nos jeunes joueurs ont reçu des cadeaux de la part de leurs entraîneurs...Noël avant l'heure !!!  
Au lendemain de la journée mondiale des bénévoles, ces derniers ont reçu de chaleureux applaudissements amplement mérités.  
Le Stade Boisseuillais en a profité pour remercier les sponsors pour leur engagement dans la vie du club (participation financière aux calendriers, dons, aide aux événements...).  
Une collation et un apéritif dinatoire ont conclu cette très belle soirée.
- Fin d'année : vente de calendriers  
Nous tenons à remercier les habitants de la commune pour leur accueil et leur générosité. Cette activité représente une des principales sources de recette de notre association.

Pour les prochains mois, 2 dates sont déjà à retenir :

- Samedi 7 mars 2026 à 19h30 à la salle des fêtes de Saint-Mard : Soirée choucroute Potage-choucroute-fromage-dessert-café + 1 boisson offerte  
Inscriptions : Sébastien 06-07-86-62-86 ou Eric 06-31-11-42-64
- Samedi 6 juin 2026 : « Boisseuil en fête » au stade de foot  
Concours de palets, jeux et matchs pour les enfants, démonstration foot freestyle, restauration variée, soirée concert (Lady Stef - Maligorn Rock - DJ)

D'autres projets sont en réflexion (Marche gourmande, loto, concours de belote)

Venez passer de bons moments avec nous, à l'occasion des matchs ou lors des évènements festifs.

En attendant de vous retrouver,

**Le Stade Boisseuillais vous souhaite une très bonne année 2026**

Eric Dilhac - Président du club

Infos et actualités sur Facebook, Instagram, TikTok et sur le Panneau Pocket de la commune.

# St Mard Loisirs

Le Club Saint Mard Loisirs qui rajeunit compte 37 adhérents à ce jour contre 25 la précédente saison, nous souhaitons qu'il continue à prospérer et rajeunir pour l'animation de notre commune.

Les adhérents en décousent le mardi de 14h00 à 18h00 à la Belote, Scrabble, tarot ou jeux de société.

L'activité Tarot maintient ses rencontres nocturnes les mercredis et vendredis aux horaires élastiques partant de 19h30 à 23h00 heures (chacun son rythme).

Animés par Maryse qui a eu l'amabilité de rejoindre le club et lui donner un nouvel essor.

Avec le rajeunissement du club et les motivations des plus jeunes, j'ai décidé d'organiser un **concours de belote** qui aura lieu dans la **salle des fêtes de St Mard le 21 Février 2026 à 14h00**.

Nous comptons sur votre présence.

Inscriptions auprès des numéros de téléphone ci-dessous, ou sur place à partir de 13h00.

Tarif 10 €

*Vous voulez nous rejoindre ou réserver votre place à notre concours, nos contacts :*

- 05.46.07.04.23
- 06.23.18.55.25
- 06.85.27.08.90

Par ailleurs, j'ai le plaisir d'organiser avec les adhérents un repas bimestriel comme à l'accoutumée pour un plaisir des sens avant le plaisir des jeux.

**Notre assemblée générale est prévue le mardi 13 janvier 2026 à 14h00 dans notre local.**

Nous avons eu un premier contact, suivi d'un rendez-vous avec le Foyer Rural, nous avons décidé ensemble de nous entraider et vivre en harmonie et toute convivialité pour le bien-être des habitants de la commune.

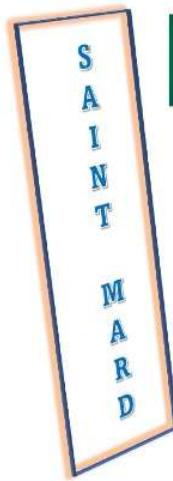
Nous en profitons pour remercier vivement Mme le Maire et son équipe pour le dévouement, et l'aide apportée aux associations.

Nous espérons que vous avez passés d'agréables fêtes et au seuil de cette nouvelle année 2026 nous vous présentons nos meilleurs vœux, santé, bonheur et prospérité.

La présidente :  
Gisèle TURGNIER.

**SAINT MARD LOISIRS propose les activités jeux les jours suivants:**

Lieu: Salle des aînés jouxtant l'église de SAINT MARD.



Mardi 14h00 - 18h00

- Belote
- Scrabble
- Jeux de sociétés
- Tarot



Mercredi 19h30 - 23h00 \*

Vendredi 19h30 - 23h00 \*

- Tarot



Gisèle 05.46.07.04.23 Maryse 06.23.18.55.25

\* Les horaires des cessions nocturnes restent modulables pour tous (selon convenance personnelle)

# WPD SOLAR FRANCE

**L**e 3 novembre, WPD Solar France a inauguré sa première centrale photovoltaïque en France, en présence des élus du territoire de Saint-Mard. L'événement a rassemblé près de 80 participants sur le site du Petit Gaudron.

Tout au long de la journée, les équipes de wpd ont pu se former sur place afin de mieux comprendre l'ensemble des actions spécifiques mises en œuvre sur ce site, ainsi que les aspects techniques liés au fonctionnement et à l'injection de la centrale photovoltaïque dans le réseau électrique local.

En début de soirée, un moment symbolique est venu marquer cette journée : **l'injection des premiers électrons sur le réseau**, réalisée par Madame la Maire de Saint-Mard, *Barbara Gautier*, qui a procédé au branchement officiel de la centrale.

D'une puissance de plus de **3 MWc installée sur un foncier communal**, cette installation produit une électricité **100 % renouvelable**, couvrant les besoins d'environ **1 700 habitants**. Elle contribue ainsi à l'alimentation de la commune et illustre l'engagement conjoint de Saint-Mard et de wpd Solar France en faveur de la transition énergétique.

La journée s'est poursuivie à la salle communale de la mairie, où discours et convivialité ont accompagné un dîner réunissant les partenaires du projet et les acteurs du territoire.

Cette inauguration marque l'aboutissement d'une collaboration constructive entre la commune de Saint Mard- et wpd Solar France.

Nous sommes heureux d'avoir mené à bien ce projet, qui bénéficiera pleinement au territoire pendant de nombreuses années.



# Communauté de Communes

## La Solidarité partout, Ici et Là-bas !

Partout dans le département grâce au SOLIDARIBUS, une antenne mobile du SPF 17. Il permet d'aller à la rencontre des personnes isolées. Toutes les activités du Secours populaire y sont proposées, avec un point numérique.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives (Chèque énergie, inscription sur les listes électorales, déclaration CAF, France Travail ....), venez nous rencontrer, nous vous aiderons !

Projet alimentaire itinérant et solidaire en Aunis Sud, « Popote & papote » sillonne chaque semaine les routes de campagne pour aller à la rencontre des habitants, et proposer des animations autour de l'alimentation et un stand de produits bios et locaux à des tarifs accessibles.

Plus qu'un simple achalandage de légumes et fruits de saison, l'idée est de permettre au plus grand nombre d'accéder à une alimentation de qualité, peu importe ses moyens.

Soutenu par la MSA des Charentes, « Popote & Papote » organise également des journées dédiées à la santé avec des professionnels (bilans, consultations).

**Solidaribus** et **POPOTE & PAPOTE**

### s'associent et vous accueillent

Vendredi 21 novembre  
Vendredi 5 décembre  
Vendredi 19 décembre  
Vendredi 9 janvier  
Vendredi 23 janvier  
Vendredi 06 février

Place de l'église  
ST MARD  
10H à 12H

### Ouvert à tous



**Vente de produits bio et locaux**

Accueil social



**Tarifs adaptés à chacun**

Informations et orientations

Aides aux démarches en ligne



SOLIDARIBUS DE CHARENTE-MARITIME

#### Un projet solidaire porté par :



**Bien manger c'est bête comme chou même quand on n'a pas un radis**

**Rénov' Info Service : votre guichet unique de la rénovation de l'habitat en Aunis Sud**

Impossible de passer à côté : 2025 aura été une année mouvementée pour les aides à la rénovation.

Réduction des aides, complexité administrative, fraudes... ont souvent fait les gros titres.

**Sachez néanmoins qu'en 2026, les aides suivantes seront renouvelées.** Les montants définitifs et conditions d'octroi sont encore à confirmer par la prochaine loi de finances.

Dispositif	Description
 <b>MaPrimeRénov'</b>	Aide nationale pour tous les propriétaires (occupants ou bailleurs), calculée selon les revenus et les travaux. Parcours par geste Rénovation d'ampleur
 <b>MaPrimeAdapt'</b>	Pour adapter le logement en cas de perte d'autonomie.
 <b>Programme copropriétés</b>	Soutien renforcé pour copropriétés en difficulté
 <b>MaPrime Logement Décent</b>	Aide pour rénover un logement indigne ou très dégradé, réservée aux propriétaires occupants ou bailleurs, avec conditions de ressources et engagement de mise en location
 <b>Aides locales Aunis Sud avec l'opérateur SOLIHA</b>	Accompagnement aux démarches administratives et Subventions complémentaires de la Communauté de Communes Aunis Sud.

Pour vous aider, la Communauté de Communes a mis en place **Rénov' Info Service**, un guichet unique d'informations et de conseils fiables et actualisés sur la rénovation des logements.

Objectif : accompagner les habitants dans leurs projets, en toute sérénité.

Vous souhaitez :

- Réduire vos factures énergétiques et améliorer le confort de votre logement ?
- Valoriser votre bien en améliorant son étiquette énergétique avant une mise en location ?
- Adapter votre logement pour compenser une perte d'autonomie et rester chez vous ?

Nos conseillers sont là pour vous guider : définir les travaux prioritaires, choisir les bons professionnels et trouver les financements adaptés.

-  Prenez rendez-vous au 05 46 56 41 26
-  Ou consultez [www.renov-info-service.fr.fr](http://www.renov-info-service.fr.fr)



**RÉNOV'  
INFO  
SERVICE**

avec



# Communauté de Communes

La CdC s'engage pour votre avenir !

Vous êtes sans emploi, isolé(e) en Aunis Sud (18-67 ans) et non accompagné(e) par France Travail, Cap Emploi ou la Mission Locale ? Le dispositif O2R est là pour vous guider, pas à pas !

Ce programme, financé par la DREETS Nouvelle-Aquitaine, vous offre un accompagnement personnalisé et rémunéré (selon situation) pour vous remobiliser et construire votre projet professionnel.

O2R vous propose :

Un accompagnement dédié, au plus près de chez vous.

Une aide concrète sur le quotidien (budget, logement, mobilité, santé...).

Des activités variées pour se remettre en action (sport, culture, cuisine...).

Des ateliers et immersions pour votre retour à l'emploi.

Contactez l'équipe O2R pour un premier échange sans engagement :\*

📞 06 26 75 74 89 📩 [o2r@aunis-sud.fr](mailto:o2r@aunis-sud.fr)

Plus d'infos sur : <https://aunis-sud.fr/maison-emploi-france-services/o2r/>

Ensemble, IMAGINER SA FUTURALITÉ !



## France Travail

France Travail, ce qui va changer en 2026 !

Dans le cadre d'un projet de loi contre la fraude sociale et fiscale, France Travail se verra doté de nouveaux moyens pour s'assurer que les aides versées bénéficient bien à des personnes résidant en France.

Parmi les mesures adoptées : • Obligation de domicilier son compte bancaire en France ou dans l'Union européenne pour continuer à percevoir l'allocation chômage.

• Possibilité pour France Travail de consulter certains fichiers (téléphonie, compagnies aériennes...) si des indices de fraude sont relevés. Suspension possible des prestations en cas de « manœuvres frauduleuses ».

Le projet de loi de finances pour 2026 prévoit une réduction de 2,35 milliards d'euros des crédits de la mission « Travail et Emploi », accompagnée de la suppression de plus de 1 000 équivalents temps plein parmi les opérateurs concernés. Ce recul touche notamment l'opérateur « France Travail » (-515 ETP) alors qu'il se voit confier de nouvelles missions, ainsi que des dispositifs d'accompagnement du RSA et de formation professionnelle.

Autre point concernant les communes rurales. Elles font face à une pénurie d'enseignants et à des difficultés de recrutement dans les écoles. De nouvelles aides facilitent désormais l'accès à la préparation du CRPE, le concours permettant de devenir professeur des écoles.

Le Compte personnel de formation (CPF), rappelé par *Service-Public.fr*, peut financer une grande partie du parcours, et plusieurs régions complètent ce soutien avec des aides spécifiques pour les habitants souhaitant se reconvertis vers l'enseignement primaire.

Ces dispositifs sont particulièrement utiles dans les territoires où la présence d'enseignants formés est essentielle au maintien d'un service public éducatif de proximité. Des organismes spécialisés comme Objectif-crpe.fr, plateforme française dédiée à la réussite du concours, proposent des formations complètes (épreuves écrites, oraux, accompagnement personnalisé) éligibles au CPF. Cette solution permet aux habitants de se former à distance, sans quitter la commune, tout en bénéficiant d'un financement simplifié.

<https://www.francetravail.fr/actualites/le-dossier/fonction-publique/concours-recrutements-fonction-p/devenir-enseignant.html>

# Souvenirs

Mardi 6 et mercredi 7 janvier, la nature nous a gâté et nous a offert de magnifiques paysages que nous ne reverront peut-être pas de si tôt sur la commune, alors profitons en encore un peu pour nous émerveiller .... Pour le plaisir des petits et des grands !



# VOEUX

Barbara GAUTIER, le Maire  
et le Conseil Municipal de Saint-Mard

Vous souhaitent une très belle Année 2026  
Et seraient heureux de vous recevoir lors de

## La Cérémonie des Vœux

Vendredi 23 janvier 2026 à 19h00  
A la Salle des fêtes de Saint-Mard  
Suivie du verre de l'amitié

## AGENDA

23 janvier - 19h	Vœux	Municipalité
7 Février 16h30 - 20h	Saint Mard fête Carnaval	Municipalité + Foyer Rural + Collectif 1,2,3, Soleil !
14 février	Repas Dansant	Amicale des Séniors Saturninois
21 février - 14h00	Concours de Belote	Club Saint-Mard Loisirs
27 février - 20h30	Concert Brass Expériences	Conservatoire Aunis Sud
6 mars - 20h00	Loto	ACCA
7 mars - 19h30	Choucroute party	Stade Boisseuillais
15 mars 8h - 18h	Elections municipales 1 <sup>er</sup> tour	
22 mars 8h - 18h	Elections municipales 2 <sup>ème</sup> tour	
29 mars	Vide ta chambre	Foyer Rural